

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Département de Meurthe-et-Moselle
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Appel d'offres ouvert
Référence :	A26010004
Date de mise en ligne :	Le mercredi 22 juillet 2026 à 15:50:01
Date de clôture :	Le mercredi 30 septembre 2026 à 16:00:00
Titre :	Entretien et gestion des espaces verts des sites et des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du département de Meurthe-et-Moselle
Descriptif :	Entretien et gestion des espaces verts des sites et des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du département de Meurthe-et-Moselle

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES COLLEGIALEMENT

Question n° 1 Posée le 03/09/2026 à 09:47:32

Bonjour,

Nous avons deux interrogations concernant le marché, lot 7.

1 - Le prix

Il est indiqué que le prix est de 10.000€ HT par an, soit 40.000€ HT sur la totalité du marché (4 ans). Nous constatons que le prix du marché en 2016 était aussi de 40.000€ HT, mais pour 3 ans (révisable annuellement) avec un nombre de passage inférieur au marché actuel. Cela nous paraît surprenant. Pouvez-vous nous indiquer si dans le marché actuel, les 10.000€ HT par an est un montant estimé ou maximum ? Révisable annuellement ?

2 - Matériels électriques

Dans l'article 8.2 Les moyens matériels, page 9, il est indiqué que "le titulaire doit impérativement disposer d'outils électriques", avec une "quantité de batteries en nombre et puissance suffisant permettant d'assurer ses interventions en toute autonomie". Cependant, dans l'article 6.2 Précautions particulières page 7, il est précisé, dans le point "véhicules, engins et matériel de chantiers", que les travaux "seront réalisés à l'aide d'outils appropriés manuels, thermiques ou électriques". Ainsi, pouvez-vous nous apporter des précisions sur ce point ? Le matériel électrique est-il donc une obligation à respecter ?

Merci à vous pour votre prompt retour.

Bien cordialement.

Répondue le 03/09/2026 à 16:19:02

Bonjour,

Veuillez trouver ci-joint les réponses aux questions posées le 03/09/2026 (lot 7).
affaire A26010004 ;

